

CHAPITRE PREMIER

Topographie historique

du Territoire de Saint-Sébastien.

Jusqu'au xvi^e siècle le territoire de Saint-Sébastien était à peu près désert et son sol, divisé seulement en quelques grandes propriétés, était couvert de vignes. Ce n'est qu'après la suppression de l'enceinte de la Lanterne et lorsque la fortification eut été reportée au sommet de la montagne, sur le plateau de la Croix-Rousse, qu'un nouveau quartier se forme rapidement dans la partie méridionale et le long de la montée de la Grande Côte actuelle, alors désignée sous le nom de « Chemin tendant de la porte S^t Marcel à la Reclusière S^t Sébastien », ou de « Grande Coste S^t Sébastien », par opposition à la « Petite Coste S^t Sébastien » qui était le chemin tendant de « la Croix du Griffol à la Reclusière S^t Sébastien.

Le vaste tènement que Claude Besson, maître général de la monnaie de Casal, forma vers 1520 en ajoutant à la vigne qui lui venait de la succession de son père, Pierre Besson, celles qui appartenaient au couvent des Cordeliers et à Denis Dallières, ses voisins, est ainsi décrit dans la Nommée ou cadastre de 1493 (CC. 19, fol. 1) :

« Et premierement les Freres Meneurs ont une grande
« vime bonne, contenant environ trente-troys fossorees (1),

(1) Fossorée ou Fesserée, autant de terre qu'un homme peut en fourir (travailler) dans un jour.